



Court avis
concernant la consultation publique sur la prochaine
Politique québécoise de la jeunesse
1 octobre 2015

Mise en contexte

Le Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ) rassemble et anime plus de 1100 groupes de cuisines collectives opérant sur l'ensemble du territoire québécois. Depuis sa fondation il y a cette année 25 ans, le RCCQ fait la promotion et soutient les cuisines collectives. Depuis quelques années, elles se développent ailleurs dans le monde grâce notamment à l'expérience québécoise. Sa mission est de favoriser l'émergence, la consolidation et la concertation des cuisines collectives sur l'ensemble du territoire du Québec dans une optique de développement de l'autonomie alimentaire par les personnes, les familles et les communautés. Pour œuvrer à cette meilleure autonomie, le RCCQ privilégie l'éducation populaire et le renforcement du pouvoir d'agir des personnes et collectivités.

Le gouvernement du Québec appelle les citoyens et organisations à lui soumettre leur point de vue sur la révision de sa politique jeunesse. Or, chaque jour, 24 millions de repas se prennent au Québec, probablement plus encore, vu le changement de nos habitudes alimentaires. Heureusement, ces repas se prennent et sont préparés encore beaucoup à la maison. Mais les jeunes sont sans doute plus exposés que les autres citoyens à la tendance mondiale de l'alimentation «pratique et rapide». C'est donc au sujet de l'enjeu des saines habitudes de vie, notamment de la saine alimentation chez les jeunes, que le RCCQ souhaite transmettre au gouvernement du Québec son point de vue sur la prochaine politique jeunesse.

Il s'agit ici d'un court avis centré sur la réponse à quelques questions identifiées par le gouvernement dans son document de consultation *Ensemble pour les générations futures; Politique québécoise de la jeunesse Document de consultation*.

Question 1 (page 28). Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement au sein de cet axe d'intervention (saines habitudes de vie) sont-elles celles sur lesquelles la prochaine Politique jeunesse doit d'attarder, au cours des quinze prochaines années?

Le RCCQ ne centre pas son action sur la jeunesse, ni ne se spécialise sur la jeunesse. Toutefois, le RCCQ œuvre quotidiennement aux questions alimentaires, fort d'une expérience de 25 ans. En ce qui concerne les questions posées par l'interface entre «la jeunesse» et «la saine alimentation», le RCCQ peut sans aucun doute apporter un point de vue pertinent sur la prochaine politique jeunesse.

Le document de consultation fait référence, à juste titre, à des statistiques sur la surcharge pondérale des jeunes occidentaux, dont nous sommes, et aux maladies qui en découlent et qui pèsent et pèseront lourdement sur les coûts sociaux (système de soins). Une recherche récente réalisée en Suisse révèle que plus de 80% des coûts du système de santé sont attribuables à de mauvaises habitudes de vie. À l'échelle planétaire, l'obésité et la surcharge pondérale provoquent davantage de décès (prématurés) que la faim, selon l'OMS.

Nous sommes d'avis que

La question de la saine alimentation est prioritaire pour toute la société québécoise et particulièrement pour la jeunesse, qui hérite globalement d'une faible «littératie culinaire» et qui grandit dans un contexte d'offre alimentaire débridée. On trouve en effet plus de 35 000 produits alimentaires différents dans les supermarchés par où s'approvisionnent le plus largement les citoyens. La PRINCIPALE TENDANCE MONDIALE EN ALIMENTATION EST LE REMPLACEMENT RAPIDE ET CONSTANT DE L'ALIMENTATION BASÉE SUR DES ALIMENTS CUISINÉS À LA MAISON À UNE ALIMENTATION BASÉE SUR DES ALIMENTS HYPERTRANSFORMÉS ET ACHETÉS DU COMMERCE, QUI PEUVENT SE MANGER PARTOUT ET EN TOUT TEMPS, disent des spécialistes mondialement reconnus de santé publique, comme le Dr Enrique Jacoby de PAHO, le Dr Carlos Monteiro de l'université de Sao Paulo¹ et le Dr Jean-Claude Moubarak, de Montréal, artisan de l'audacieux et pertinent guide alimentaire brésilien. Nous croyons que la meilleure réponse aux enjeux de la saine alimentation et de la sécurité alimentaire est la construction d'une meilleure autonomie alimentaire des personnes et des communautés, ce à quoi œuvre notre regroupement et à quoi peuvent œuvrer des politiques publiques.

Les questions 2 et 5 (page 28). Comment le gouvernement du Québec et ses partenaires peuvent-ils influencer les habitudes des jeunes ET quels sont meilleurs moyens de favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie chez les jeunes. Nous répondrons à ces deux questions à la fois

L'État a plusieurs façons d'agir pour encourager les comportements souhaitables et décourager les comportements néfastes. Il peut notamment **taxer** (décourager les mauvais comportements / cas du tabac), **subventionner** (soutenir les comportements souhaitables / cas des crédits d'impôt pour transport en commun et activité physique des enfants), **réguler** (cas du prix du lait au détail et de la Régie de marchés agricoles, cas des tarifs d'électricité) et **informer et éduquer** (cas des campagnes publicitaires pour la sécurité routière, cas des Guides alimentaires (gérés par le fédéral).

De grands experts en santé publique mondialement reconnus s'entendent pour dire que l'approche des guides alimentaires (dire aux citoyens **quoi manger**) n'a pas donné de bons résultats. Que si nous devons continuer à réviser et diffuser ces guides (relève du fédéral / défi d'une gouvernance partagée), il faudrait les simplifier et s'adresser davantage au COMMENT MANGER (l'importance de cuisiner des aliments de base), plutôt qu'aux valeurs nutritives des aliments eux-mêmes², plutôt qu'au QUOI MANGER.

Le défi de la saine alimentation pose plusieurs questions sous-jacentes telles :

- i. L'enjeu du manque de revenu est identifié comme la première cause de l'insécurité alimentaire.
- ii. La non régulation du prix des aliments de base comme les fruits et légumes, dont le niveau ne cesse d'augmenter et qui devrait continuer à augmenter plus vite que d'autres produits. Ces prix élevés surviennent lorsque la demande est plus forte que l'offre, un mode de fixation des prix toléré largement en alimentation notamment dans le contexte de l'ouverture des marchés mise en œuvre par les États. Alors, les changements climatiques, l'augmentation de la consommation de viande, la financiarisation du système alimentaire et la spéculation sur les denrées alimentaires et les ressources utiles à leur production (ex. terres agricole) tire les prix à la hausse
- iii. On trouve 35 000 produits différents dans les supermarchés. Il ne s'agit pas d'intervenir sur le prix des biscuits, fussent-ils à l'érable... mais sur des aliments de base (50 arriveraient sûrement à nous alimenter très décemment). La régulation du prix AU DÉTAIL d'une sélection d'aliments de base pourrait être un prolongement légitime du travail de la Régie des marchés agricoles du Québec qui s'est limité historiquement à intervenir sur le prix à la ferme (sauf dans le cas du lait).

¹ <http://poledfn.org/matinee-scientifique-systemes-alimentaires-transition-nutritionnelle-sante-food-systems-nutrition-transition-and-health/>

² <http://www.lapresse.ca/actualites/sante/201509/20/01-4902301-guide-alimentaire-elogue-du-modele-bresilien.php>

- iv. La non ou faible régulation du zonage alimentaire à proximité des écoles secondaires au Québec (tout récemment, une poursuite de PizzaPizza contre la ville de Brossard pour l'empêcher de limiter la venue de commerces de restauration rapide près des écoles de son territoire)³. L'absence de politique cadre en ce sens au Québec fait en sorte d'isoler les municipalités devant la pression de grandes entreprises multinationales.
- v. La non ou la faible régulation de l'offre alimentaire en termes de zonage, dans les quartiers des villes du Québec, d'où de nombreux «déserts alimentaires». L'absence de cadre ou de politique pan québécoise à cet effet.
- vi. La dépendance des banques alimentaires aux dons du privé comme principale source de nourriture ou de sommes d'argent, qui correspond aussi à la déresponsabilisation de l'État face à la sécurité alimentaire. On peut formuler le même commentaire pour les alternatives au dépannage alimentaire, comme les cuisines collectives qui dépendent de plus en plus de la philanthropie pour faire le travail de la «littérature culinaire». Notre regroupement est inquiet du vide que la fin prévue (2017) des opérations de Québec en forme laissera.
- vii. L'absence d'intervention de l'État pour décourager la consommation d'aliments malsains (en référence à la demande d'une nouvelle taxe sur les boissons énergétiques telle que suggérée par la Coalition Poids).
- viii. La réduction du transfert des connaissances culinaires des parents aux jeunes, les parents d'aujourd'hui étant contraints de plus en plus à la difficile conciliation travail-famille. Ceux-ci se tournent alors de plus en plus fréquemment vers des aliments qui ne requièrent pas ou peu de préparation et dont la composition peut poser problème sur le plan nutritif.
- ix. Les mesures publiques du Gouvernement du Québec en termes d'alimentation concernent essentiellement l'innocuité des aliments. Le MAPAQ consacre environ 5% de ses dépenses pour ses responsabilités d'inspection des aliments et de santé animale réunies. Le rapport de l'État québécois à l'alimentation, du moins celui opéré par son ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, est essentiellement économique et est exprimé par des mesures destinées aux opérateurs économiques (assurances agricoles, subventions à l'innovation, etc.). Ce ne sont pas des politiques ALIMENTAIRES. Ce sont des politiques économiques AGRICOLES et BIOALIMENTAIRES destinées à des opérateurs économiques. Le propos n'est pas ici de remettre en cause cette orientation autant que de remettre en cause son omnipotence.
- x. Actuellement, l'alimentation est une dépense compressible face au logement⁴, lorsque les revenus font défaut.

Nous sommes d'avis que

Le gouvernement doit agir plus efficacement et se doter d'une politique alimentaire qui poserait clairement la question alimentaire sous un angle populationnel, notamment pour les jeunes. Cette politique doit :

- Comporter des mesures publiques de type RÉGLEMENTAIRE, notamment en ce qui a trait au prix des aliments de base et à la taxation des boissons énergétiques. Pour ce faire, élaborer une stratégie pour mettre en œuvre la régulation du prix au détail d'une sélection d'aliments de base, notamment en ce qui a trait à la distribution alimentaire en milieu scolaire, mais aussi concernant la vente au détail dans les supermarchés.
- Favoriser l'appropriation par les jeunes d'un savoir-faire culinaire, notamment par la reconnaissance et la mise à contribution du mouvement des cuisines collectives qui est largement déployé à l'échelle du territoire du Québec. À cet égard, explorer et éventuellement mettre en œuvre un plan d'investissement en locaux et équipements de cuisines dans les écoles du Québec, locaux et équipement qui seraient mis à la disposition des communautés locales, dans l'esprit d'un

^{3 3} <http://prd.rb.brossardclair.ca/actualites/2015/9/30/des-associations-pour-la-sante-des-jeunes-appuient-brossard-.html>

⁴ Pour des logements salubres et abordables; Rapport du directeur de santé publique de Montréal 2015. CIUSSS.

rayonnement accru des écoles du Québec dans leur milieu. Explorer le concept «ma communauté, mon école, ma cuisine».

- Être mise en relation avec les politiques sur le travail, notamment sur le niveau du salaire minimum et les programmes d'aide sociale. Aux États-Unis, la plus large part des dépenses publiques réalisées par le Département américain de l'agriculture est consacrée à son programme d'assistance alimentaire «Food Stamp » destiné à assurer la sécurité alimentaire des personnes les plus démunies
- Définir et mettre en œuvre des orientations nationales en matière de «zonage alimentaire» prescrivant des règles relatives aux écoles primaires et secondaires et aux quartiers ou municipalités mal desservis en offre d'aliments sains.
- Redéfinir la mission du Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec afin qu'elle revête pleinement la responsabilité sociale que pose la question alimentaire.

Regroupement des cuisines collectives du Québec
1605 rue de Champlain
Montréal (Québec) H2L 2S5
514-529-3448
Sans frais : 1-866-529-3448
Site web : www.rccq.org

Personne contact: Frédéric Paré, coordonnateur général, coordination@rccq.org